

Un martinet à terre - que faire ?

Un martinet noir posé par terre est toujours dans une situation anormale et a par conséquent besoin de notre aide. Il faut tout d'abord déterminer s'il s'agit d'un jeune oiseau tombé du nid ou d'un adulte. Les informations suivantes vous aideront à établir l'âge du martinet correctement.

Martinet adulte ou jeune tombé du nid ?

Le plumage des *martinets noirs adultes* (fig. 1) est uniformément noir-brun, à l'exception d'une gorge claire. Leurs rémiges sont complètement unicolores et dépourvues d'étroite bordure claire. Leurs ailes se croisent environ 2 cm avant la pointe et dépassent aussi la queue de 2 cm. Dès le moment où leurs rectrices et rémiges sortent des tuyaux (fig. 2), les *jeunes martinets encore au nid* sont facilement reconnaissables à leurs plumes à bordure claire (surtout les rémiges) et à leur front clair. Contrairement à celles de la majorité des jeunes passereaux, les commissures des petits martinets ne sont pas jaunes.

Contrôler l'état nutritionnel des adultes

Un martinet adulte pèse entre 31 et 55 g ; cependant, un poids de moins de 40 g est insuffisant pour la plupart des individus. L'état nutritionnel des adultes peut être déterminé en tâtant leur sternum. Lorsque celui-ci est saillant telle une lame de couteau, c'est que le martinet est amaigri. Pour regagner ses muscles, un tel oiseau doit être soigné par une personne qualifiée, dans un centre de soins dont vous pouvez obtenir l'adresse auprès de l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse et de la Station ornithologique de Sempach.

Quand un jeune martinet est-il prêt à l'envol ?

Après avoir déterminé, à l'aide des critères présentés ci-dessus, qu'il s'agit d'un jeune martinet, il reste à établir si l'oiseau est déjà capable de voler et s'il a simplement atterri par maladresse à un endroit d'où il est incapable de s'envoler. Les principaux critères pour reconnaître un jeune capable de voler sont les suivants : comme chez celles d'un adulte, ses ailes se croisent environ 2 cm avant leur pointe et dépassent aussi la queue



Fig. 1: Martinet noir âgé d'au moins une année; gorge claire, plumage uniformément foncé sans bordures de plume claires (© E. Brendel)



Fig. 2: Jeune martinet noir âgé de 13 jours; les premières plumes sortent de leur tuyau (© E. Brendel)



Fig. 3: Jeune martinet noir âgé de 21 jours; les plumes du corps sont déjà bien développées ; plus de la moitié de la longueur des rémiges et rectrices se trouve encore dans leur tuyau (© E. Brendel)



Fig. 4: Jeune martinet noir âgé de 38 jours et pratiquement prêt à l'envol ; les bordures claires des plumes de la tête et des ailes sont bien visibles (© E. Brendel)



Un martinet à terre - que faire ?

de 2 cm (fig. 4). Ses rémiges externes ne devraient plus ou presque plus présenter de restes de tuyaux sous les couvertures primaires sous-alaires (fig. 5). Pour vérifier ce dernier critère, retournez délicatement l'oiseau sur son dos dans votre main et tenez une de ses ailes ouverte.

Que faire d'un martinet capable de voler ?

Une fois certain que l'oiseau est soit un jeune capable de voler, soit un adulte, posez-le sur votre main et vérifiez s'il tient ses ailes symétriquement. Si c'est le cas, une tentative d'envol peut être entreprise. Sur un ter-



Fig. 5: Dessous de l'aile d'un jeune martinet noir encore incapable de voler. Les tuyaux de ses plumes sont bien visibles. (© I. Polaschek)

rain découvert (champs, prairie à végétation basse), posez l'oiseau sur votre paume de main ouverte à hauteur de votre tête et laissez-lui assez de temps pour décoller. Aidez-le éventuellement en donnant des petits à-coups de la main qui le porte. Un oiseau en forme saura s'envoler dans une telle situation. Il ne doit en aucun cas être jeté en l'air ! Si, posé sur la main, le martinet laisse pendre ses ailes, tremble, hérisse son plumage ou ne décolle pas même en ayant l'air en forme, c'est qu'il a un problème. Il faut alors absolument amener l'oiseau dans un centre de soins.

Comment transporter un martinet ?

Même si vous ne gardez un martinet noir en cage qu'une courte durée jusqu'à son admission dans un centre de soins ou d'adoption, il ne faut en aucun cas le mettre dans une cage à oiseaux ou un

panier de transport pour chat. L'oiseau courrait le risque d'endommager son plumage en battant des ailes. Un carton (à chaussures) tapis de papier ménage (pas de foin) et au couvercle percé de petits trous pour la respiration fait parfaitement l'affaire. Afin que l'oiseau reste le plus calme possible, placez ce carton dans un endroit frais et tranquille. Les jeunes martinets trop refroidis ou peu emplumés doivent être réchauffés. Placez-les à cet effet le plus près possible d'une bouillote de maximum 40 °C enveloppée d'un linge.

Eau et nourriture ?

Les jeunes martinets ne meurent pas s'ils ne sont pas nourris pendant quelques heures. Lorsque leurs parents désertent les lieux de reproduction pour esquiver les fronts de pluie et d'orages pendant la période d'élevage, les jeunes doivent parfois patienter plusieurs jours sans nourriture. En particulier pendant les périodes de canicules, vous pouvez donner un peu d'eau au jeune oiseau sous forme de gouttes déposées sur le bord du bec. L'oiseau avalera ces gouttes d'eau s'il a soif.

Élevage ou adoption ?

Un petit martinet n'est jamais aussi bien élevé par un humain que par des parents-martinets ! Les adultes de cette espèce adoptent volontiers des jeunes d'autres nids lorsque ceux-ci sont à peu près au même stade de développement que leur propre progéniture. Une adoption immédiate de jeunes martinets orphelins est la meilleure solution lorsqu'une colonie aux niches de nidification accessibles est disponible. La Station ornithologique et l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse vous communiquent volontiers les adresses appropriées. Un jeune martinet doit être amené à une station de soins aussitôt qu'il est clair qu'une adoption n'est pas possible. Pour réussir, l'élevage requiert beaucoup d'expérience et de temps, ainsi que la nourriture adéquate (principalement des grillons).